



DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

MENTION SPÉCIALE DU JURY Catégorie Réutilisation

Fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis (Chaudière-Appalaches)

Transformation partielle de l'église Saint-David-de-l'Auberivière

Le jury remet une mention spéciale à la Fabrique Saint-Joseph-de-Lévis pour l'esprit d'initiative dont elle a fait preuve dans ce projet de transformation partielle. En effet, la Fabrique a initié des démarches pour trouver une solution immobilière viable dans un contexte de lieux de culte excédentaires tout en assumant le rôle de maître d'œuvre du projet. Le jury souligne par ailleurs la sobriété des modifications apportées à l'aménagement de l'église. Il souligne aussi la compatibilité des fonctions musicales et culturelles avec les activités religieuses et les qualités patrimoniales du lieu.



Sur la photo : monsieur Bernard Émond, cinéaste, madame Dianne Maltais, conseillère principale - Soutien au projet coopératif, Caisse d'économie solidaire Desjardins, monsieur Gaétan Hallé, président de la fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis, madame Josette Michaud, architecte et membre du jury et madame Francine Paquet-Hallé.